



# COMMUNIQUÉ

## UNE FOIS DE PLUS, L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DIVISE LE MONDE DU TRAVAIL

**Il faut en finir avec ce dispositif conçu pour empêcher le rassemblement et  
le changement de société**

Lors de la mise en œuvre de la Ve République en 1958, les communistes dénonçaient le caractère fondamentalement antidémocratique de l'élection du Président de la République au suffrage direct, en argumentant sur le fait que cela donnerait énormément de pouvoirs concentrés dans les mains d'une seule personne.

11 élections présidentielles plus tard, les craintes évoquées s'avèrent sous-estimées, car les fondements des institutions de 58, avec comme point d'orgue les présidentielles, sont particulièrement mortifères pour le point de vue politique du monde du Travail et pour l'aboutissement de ses luttes. Le bilan est très lourd.

Nous ne pouvons plus ignorer les véritables obstacles auxquels nous sommes confrontés pendant nos grèves et manifestations, dont la dernière contre la loi « *El Khomri* » adoptée par le 49.3, utilisé par trois fois. Cela signifiait aux 70 % de français se prononçant contre cette loi que la légitimité du gouvernement issu des résultats de la présidentielle précédente de 2012 était prépondérante à leur rejet de la politique menée en 2016 !

Le paradoxe actuel est de voir une grande partie des acteurs de cette lutte mémorable militer pour légitimer le fait politique que constitue l'élection présidentielle en soutenant tel ou tel candidat, principalement Jean Luc Mélenchon. Ce n'est aucunement le personnage ou son parcours qui pose problème. Le fait est que, participer à ce scrutin conçu pour créer la division au sein de celles et ceux qui luttent, conduit à légitimer « *l'institution présidentielle* » et accepter d'avance le verdict final. Verdict que le système a verrouillé pour qu'il ne puisse pas être remis en cause ! Ainsi, les Français sont maintenus dans le cadre du système d'exploitation et d'aliénation imposé par le capital et ses outils européens comme l'Union Européenne et ses traités.

Il nous restera ensuite à batailler pendant 5 ans à essayer d'argumenter, pendant nos luttes futures indispensables, que le futur président n'avait pas de mandat pour mettre en œuvre des régressions sociales.

On nous dit qu'il y a une opportunité de bousculer l'ordre établi en propulsant le candidat de la « *France insoumise* » au second tour. Il y a déjà un problème politique majeur : celui qui consiste, comme tous les autres candidats, à considérer comme acquis voire nécessité tactique, la présence de l'extrême droite au 2e tour. Comment considérer qu'il pourrait y avoir un progrès idéologique de l'idéal révolutionnaire dans une situation basée totalement sur de l'opportunisme ?

*« Dans l'État bourgeois le plus démocratique, les masses opprimées se heurtent constamment à la contradiction criante entre l'égalité formellement proclamée par la démocratie des capitalistes et les milliers de restrictions et de subterfuges réels qui font des prolétaires des esclaves salariés ».*

Cette phrase de Lénine, ne garde-t-elle pas toute son actualité ?

*Rouges Vifs IDF* considère au contraire que s'il y a une seule éventualité que Mélenchon ne soit pas au second tour, alors nous aurons perdu à nouveau 5 ans pour s'attaquer au véritable problème : comment la souveraineté populaire peut-elle vraiment s'exprimer et s'imposer ? Certainement pas dans une élection d'un chef, ayant tous les pouvoirs pour 5 ans !

Plus fondamentalement, cela pose une question cruciale pour le mouvement populaire : doit-on passer par une étape sociale-démocrate et réformiste (le vote Mélenchon) pour promouvoir au final le point de vue révolutionnaire ?

*Rouges Vifs IDF* considère au contraire que ce schéma est révolu. Le point de vue réformiste est désormais porteur de divisions insurmontables. Seul un point de vue révolutionnaire, affirmant que seul le Travail est créateur de richesses et qu'il est seul légitime de leur valeur attribuée économiquement, est susceptible de rassembler l'immense majorité de notre Peuple.

L'élection présidentielle ne peut pas permettre l'émergence de cette évidence. Elle ne fait que le retarder encore et encore.

Paris, le 22 avril 2017